



Compte-rendu du rendez-vous de quartier

MARIE VOLAIT CARMEL

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Marie Volait - Carmel s'est déroulé le **jeudi 13 octobre 2022**. 10 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus : Jean-Luc Petitclerc, Bernard Dupré, Philippe Auger et Françoise Raffin.

Intervention de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

La LPO explique les objectifs de la gestion différenciée des espaces publics (gestion mise en œuvre dans les parcs communaux) ainsi que la labellisation des parcs Marie Volait et Carmel en refuges LPO depuis 2016. L'enjeu est de préserver les oiseaux et les insectes qui sont la nourriture de ces animaux tout en maintenant des secteurs à usage récréatif. Le fait de moins faucher certaines zones favorise le développement des insectes. Les haies sont moins taillées et plus tardivement afin de préserver les oiseaux qui y nichent. Environ une dizaine d'espèces d'oiseaux est recensée régulièrement par la LPO dans le cadre de son suivi annuel.

Les habitants indiquent que les haies situées chemin Duhamel et rue Marie Volait peuvent être une gêne pour la visibilité des véhicules.

Introduction du Maire

Sur le site du Cadran solaire, les travaux de la résidence universitaire du CROUS ont démarré pour une ouverture prévue en septembre 2023.

Plusieurs dispositifs existent afin d'accompagner financièrement et techniquement les Tronchois à renouveler leur appareil de chauffage au bois (Prime air bois) et à isoler leur maison individuelle ou leur copropriété (Mur mur). Plus d'informations en contactant l'Agence locale de l'énergie et du climat au 04 76 00 19 09.

L'augmentation du prix de l'énergie impacte fortement le budget communal. Des actions sont mises en place pour faire des économies notamment au niveau des consignes de températures dans tous les bâtiments communaux. La piscine, chauffée par le chauffage urbain, fait l'objet d'un travail sur la régulation de sa température.

Une expérimentation d'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 6h00 est en cours sur le secteur des coteaux. Des études sont à faire pour les autres secteurs de la commune, avec la particularité de la présence du CHU et du tramway.

Dans le cadre du budget participatif, 20 projets ont été déposés par des habitants. Les projets sont en phase d'instruction et seront soumis au vote des Tronchois en janvier 2023.

L'augmentation du nombre d'habitants à La Tronche aura un impact sur le nombre d'enfants à accueillir dans les écoles. Les études ont conclu au besoin de 7 nouvelles classes à l'échéance 2030, c'est pourquoi les élus ont décidé de construire une nouvelle école maternelle à la place de l'ancienne en bordure du parc Brise des Neiges, d'ici septembre 2025. A ce jour, la commune ne prévoit pas de projet sur la villa Brise des Neiges.

Mobilités

Le principe des zones à faibles émissions (ZFE) est imposé par l'Europe et par l'Etat dans les zones comme la Métropole où la qualité de l'air est mauvaise. La ZFE pour les véhicules utilitaires et les poids lourds est actuellement en vigueur dans 27 communes de la Métropole dont La Tronche. Elle interdit la circulation des

véhicules les plus polluants. La circulation de ces véhicules utilitaires avec certificat qualité de l'air 3 est interdite depuis le 1^{er} juillet 2022.

Les modalités de la seconde ZFE pour les véhicules légers sont en cours de définition par la Métro, en prenant en compte l'aspect social. Des aides financières seront proposées par la Métro pour les particuliers qui ont des faibles ressources afin de les accompagner au renouvellement de leur véhicule ou d'étudier d'autres solutions de mobilité. Une borne électrique permettant de recharger les véhicules existe avenue de l'Obiou.

Des vélos et trottinettes à assistance électrique en libre-service ont été déployés dans la métropole par la société DOTT, répartis sur une vingtaine de stations à La Tronche. L'emplacement situé chemin Duhamel va être déplacé avenue des Maquis du Grésivaudan, suite à une demande des riverains.

Travaux

Route de Chartreuse, des travaux de reprise des réseaux humides ont démarré mais ont dû être stoppés cet été pour des raisons de sécurité. Ce chantier complexe, porté par la Métropole, a repris en octobre 2022. La route de Chartreuse est fermée à la circulation du lundi au vendredi de 9h à 17h. En dehors de ces créneaux, elle est ouverte avec un système d'alternats. La circulation des poids lourds est interdite pendant toute la durée du chantier.

La réalisation d'une pompe de relevage permettant de lutter contre les remontées d'eau par la Chantourne lors des crues de l'Isère, est en cours, à l'intersection du boulevard de la Chantourne et du chemin Fortuné Ferrini. La piste cyclable le long de l'Isère est provisoirement interrompue, jusqu'à la fin des travaux.

Les réseaux d'eau potable et d'assainissement relèvent de la compétence Métro qui surveille les réseaux sur la commune. Des riverains indiquent que, lors de pluies importantes, l'eau peut parfois déborder dans certaines caves d'immeuble. Des travaux peuvent être réalisés pour améliorer l'infiltration des eaux pluviales, cela sera le cas dans la cour de l'école Coteau.

Secteur Marie Volait / Carmel

Le déploiement du tri est en place au cimetière ancien : les végétaux et la terre ainsi que les pots en plastique sont séparés des autres déchets. Il est indiqué que la borne fontaine coule parfois de manière continue.

La commune a testé au parc des Cèdres des bornes anti moustiques. Cependant, ce système est peu efficace en regard de son coût assez élevé.

Les travaux de réparation de la barrière au milieu du parc du Carmel ont été réalisés.

Les habitants souhaitent une boîte à livres dans le parc.

Le sapin en face de la place du Commandant Nal est mort, suite à l'été de sécheresse. La Métro en est informée.

Certains arbustes de la haie rue Marie Volait sont morts. Il s'agira de les remplacer.

Centre communal d'Action Sociale

L'épicerie solidaire Episol propose des produits d'épicerie de qualité tous les vendredis matins, place du Commandant Nal, et est ouverte à tous.

La P'tite navette est un service à destination des Tronchois de plus de 70 ans, ou bien non imposables, permettant de bénéficier d'une navette gratuite un vendredi matin par mois, pour aller faire des courses.

La plateforme numérique Kipeukoi est en service : dans l'objectif de promouvoir et favoriser les échanges de services gratuits entre les habitants, le CCAS propose un service gratuit de mise en relation permettant l'établissement d'un lien de confiance entre personnes ayant besoin d'aide et bénévoles proposant leurs services.

Divers

Le déploiement de la collecte des déchets alimentaires dans les secteurs de logements collectifs démarre en octobre, les bacs marrons sont en cours de distribution par la Métro auprès des particuliers.

Le chantier de construction du nouveau centre de tri d'Athador est en cours. Dans un second temps, ce sera une nouvelle usine d'incinération des déchets qui sera construite et pour finir l'actuelle usine sera déconstruite (horizon 2029).

Une réunion publique dédiée aux hélicoptères a eu lieu, en lien avec le CHU, pour parler de leur utilité et comprendre leurs impacts sonores sur la commune. Le compte-rendu est disponible sur le site de la ville à la rubrique « Participative » puis « Les rendez-vous de quartier ».

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : participation@ville-latronche.fr

